

Ville de Méricourt
Conseil Municipal du 29 Mars 2023



Projet de
Budget Primitif 2023
Note explicative



Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230330-SF-2023-BP Ville de Méricourt
Date de réception préfecture : 13/04/2023

Ville de
Méricourt
Formez l'avenir

Sommaire

2023

Introduction	p	2
Données générales	p	3
Les recettes de fonctionnement	p	4
Les dépenses de fonctionnement	p	8
Les dépenses d'investissement	p	15
Les recettes d'investissement	p	20
L'équilibre financier	p	23
Etat des subventions proposées au vote des élus	p	24
Etat de la dette	p	26
Annexes :		
Synthèse du BP par chapitres		
Budget Lotissements		

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230329-SF-2023-BPville-BF
Date de réception préfecture : 13/04/2023



Introduction

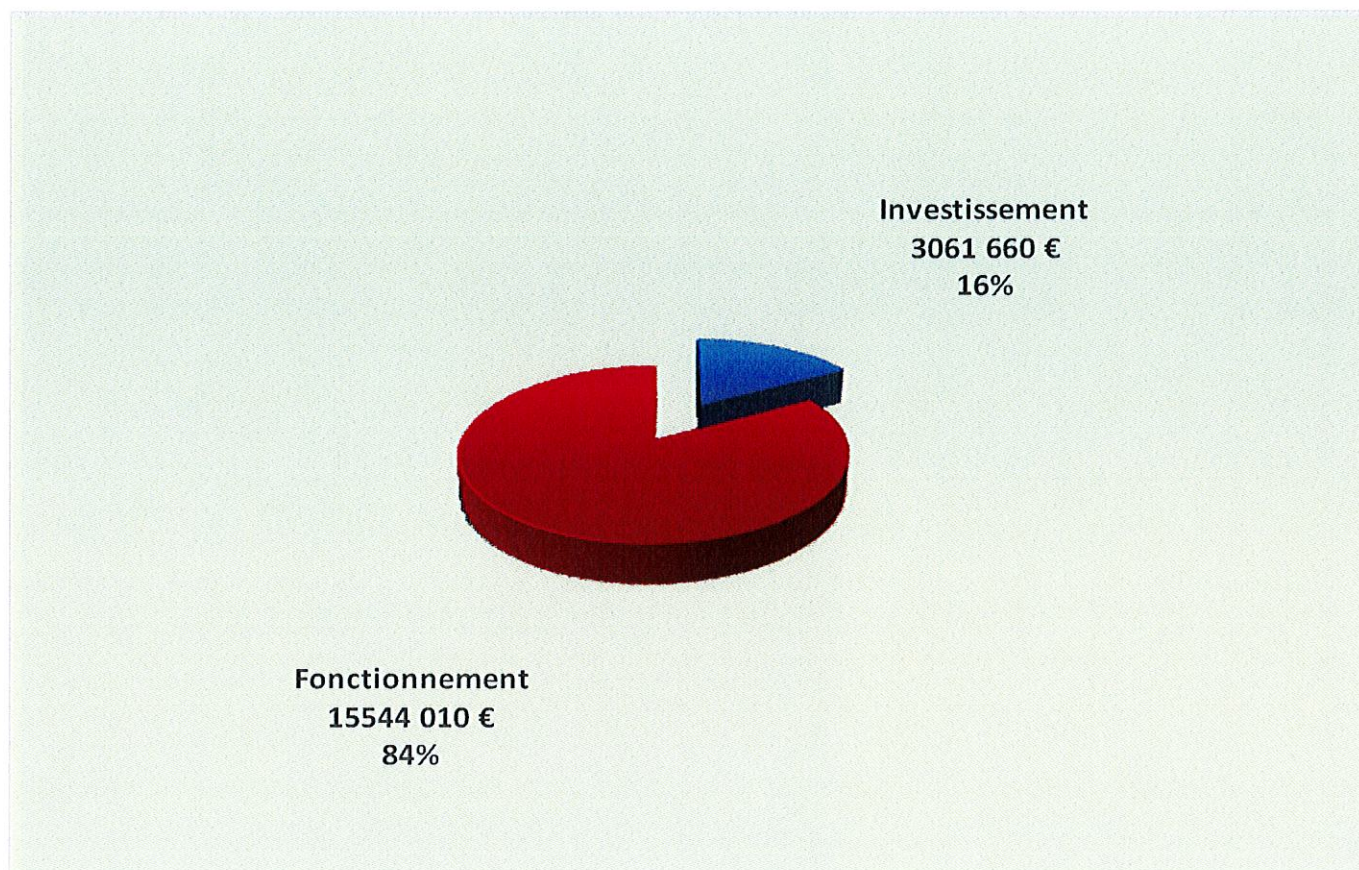
Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune, réparties entre la section de fonctionnement et la section d'investissement. Dans chacune des sections, les dépenses et les recettes sont classées par chapitre et par article.

Cette note explicative s'articule de la manière suivante :

- Les recettes de fonctionnement
- Les dépenses de fonctionnement
- Les dépenses d'investissement pour l'année 2023 et les crédits reportés de l'exercice 2022 (pour information)
- Les recettes d'investissement et le recours nécessaire à l'emprunt pour l'année 2023, ainsi que les crédits reportés de l'exercice 2022 (pour information)
- L'équilibre des opérations financières
- L'état des subventions aux associations
- L'état de la dette

Projet de Budget Primitif 2023

Données financières générales



Le projet de budget total s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

18 605 670 €

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230329-SF-2023-BPville-BF
Date de réception préfecture : 13/04/2023

Les recettes de fonctionnement

Les principales recettes de fonctionnement se répartissent de la manière suivante.

Les contributions directes

Les bases notifiées pour 2023 ont été communiquées par les services de l'Etat. Elles tiennent compte de :

- La Taxe d'Habitation qui s'applique uniquement sur les résidences secondaires et les logements vacants
- Le transfert de la part départementale du foncier bâti
- La variation liée aux nouveaux logements
- Une revalorisation des bases de TF pour 2023 de 7.1 %

Les taux proposés pour 2023 sont identiques (hors transfert du taux départemental) à ceux votés depuis 2010, à savoir :

- Taxe sur le foncier bâti: **43,29 % + 22.26 % transférés du département, soit 65.55 %**
- Taxe sur le foncier non bâti : **109,75 %**
- Taxe d'habitation : **19.15 %**

Le produit attendu correspondant hors compensations s'élève à 5 654 000 €.

Les dotations d'état

Les montants de ces dotations ne sont pas à ce jour communiqués par la DGCL. Les trois principales sont :

- la **Dotation Forfaitaire (DGF)**, dont le montant est estimé à **2 513 000 €**, en légère augmentation par rapport à 2022.
- la **Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale** dont le montant pour 2023 est estimé à **3 684 000 €**, en augmentation de 70 K€ par rapport à 2022 .
- la **Dotation Nationale de Péréquation** pour un montant de **440 000 €**, identique à 2022.

Les dotations départementales

La plus importante est le **Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle**. Prévu par la loi du 29 juillet 1975, le fonds départemental de la taxe professionnelle est alimenté par le produit de l'écrêtement des ressources provenant des cotisations de taxe professionnelle de certains établissements importants. Il est réparti entre les communes situées à proximité de ces établissements importants et les communes défavorisées de chaque département.

Les critères d'attribution de ce fonds et de répartition entre les différentes communes sont définis par le Conseil Départemental. Les montants perçus individuellement peuvent donc être modifiés de manière sensible d'une année à l'autre, mais l'information n'est pas disponible à ce jour. Le montant de l'enveloppe globale devrait être identique à celui de 2022.

Le montant inscrit au BP 2023 pour Méricourt s'élève à 185.000 €.

Les dotations versées par la C.A.L.L.

Les montants prévus sont les suivants :

- | | |
|--|------------------|
| ▪ L'attribution de compensation | 252 700 € |
| ▪ La dotation de solidarité communautaire | 168 200 € |
| ▪ Le Fonds de Péréquation Inter Communal | 279 000 € |

Ce montant est une estimation. Le montant exact sera connu après délibération de la CALL.

Le total de ces 3 dotations est en diminution de 11 K€ par rapport à celui de 2022.

Les revenus du patrimoine et la participation des usagers

Ces revenus ont été fortement impactés en 2020, et dans une mesure un peu moindre en 2021, par la crise sanitaire et la réduction de l'activité correspondante. Ils sont revenus pour 2022 à un niveau traditionnel, et même plus élevé en raison de régularisation comptable de recettes exceptionnelles. Ils sont estimés pour 2023 à 620 K€.

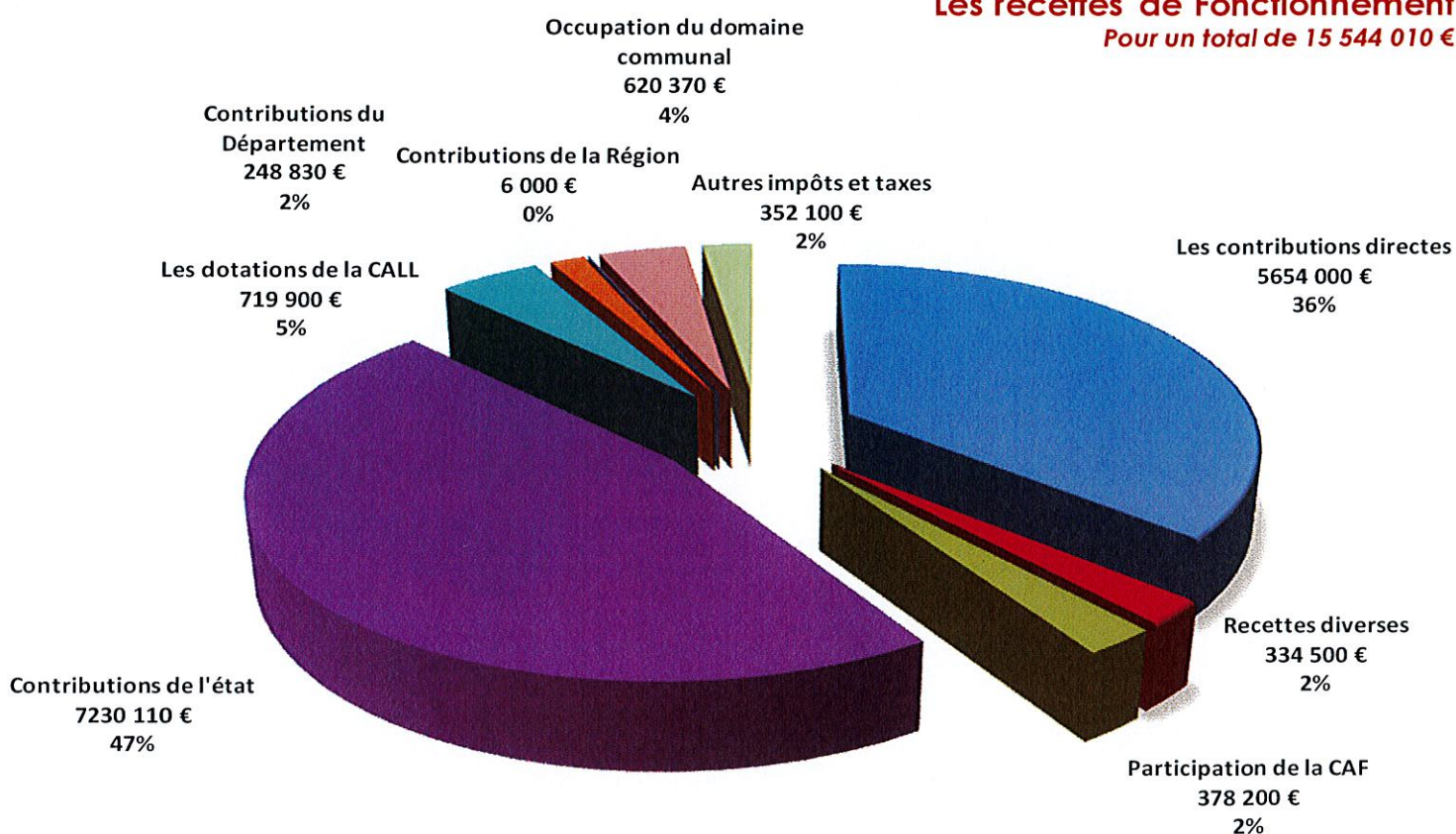
La participation de la CAF

Cette recette est tributaire des effectifs de fréquentation des différentes activités organisées par le Centre Social. Au 1^{er} Janvier 2022, la Convention Territoriale Globale est venue remplacer le contrat enfance jeunesse. La participation de la CAF est évaluée pour 2023 à 378 K€. La diminution de 45 K€ par rapport à 2022 est due au fait que les prestations concernant la petite enfance seront désormais directement versées à l'EPDEF (la dépense liée au fonctionnement de la crèche est donc diminuée d'autant).

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230329-SF-2023-BPville-BF
Date de réception préfecture : 13/04/2023

Les recettes de Fonctionnement

Pour un total de 15 544 010 €



Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230329-SF-2023-BPville-BF
Date de réception préfecture : 13/04/2023

Projet de BP 2023 - répartition des recettes de fonctionnement

Les contributions directes	5 654 000 €	Les dotations de la CALL	719 900 €
		• Attribution de compensation • Dotation de solidarité communautaire • Pour le fonctionnement du Centre Culturel • FPIC	252 700 € 168 200 € 20 000 € 279 000 €
Recettes diverses	334 500 €	Contributions du Département	248 830 €
• Remboursements sur charges de personnel (CPAM – assurances ...) • Participation personnel chèques déjeuner • Participation ville chèques déj. + rembt TEOM • Rembt dépenses CCAS + FPA • Dons • FCTVA part Fonctionnement • Recettes exceptionnelles • Divers	61 000 € 28 500 € 43 000 € 12 000 € 4 000 € 20 000 € 163 100 € 2 900 €	• Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle • Aide à la diffusion de spectacles • Pour les différents projets • Pour la programmation culturelle	185 000 € 33 830 € 30 000 €
Participation de la CAF	378 200 €	Contributions de la Région	6 000 €
• Pour le fonctionnement du centre social • Pour le fonctionnement des centres de loisirs et convention territoriale globale • Pour l'accompagnement à la scolarité • Pour périscolaire + extrascolaire • Pour la parentalité • Pour le CAJ	355 000 € 23 200 €	• Pour les jobs jeunes	6 000 €
Contributions de l'état	7 230 110 €	Occupation du domaine communal	620 370 €
• ASP pour contrats aidés • Dotation forfaitaire (DGF) • Subvention petits déjeuners écoles • Pour les actions Politique Ville • Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) • Compensation au titre des exonérations de taxes foncières • Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation • Dotation Nationale de Péréquation • FNGIR • Dotation pour les élections • Dotation recensement • Participation Etat pour CNI • Dispositif inflation 2022 • Dispositif inflation 2023	2 513 000 € 95 600 € 3 684 000 € 159 300 € 440 000 € 1 350 € 2 000 € 9 500 € 270 160 € 55 200 €	Participation des usagers	
		• Concessions dans les cimetières • Occupation du domaine par les opérateurs téléphoniques et EDF • Participation aux activités du service culturel • Participation aux activités du service des sports • Participation aux centres de loisirs et activités jeunesse (famille – CCAS – bons CAF) • Participation accueil péri-scolaire • Participation à la restauration scolaire • Régies livrets famille + plaques cimetière • Vaisselle + vente repas + fluides salles • Droit de place, marchés et fêtes foraines • Participation familles centres de vacances • Participation des aînés • Revenus des immeubles - location de salles	19 000 € 67 000 € 17 000 € 16 270 € 98 400 € 25 000 € 203 000 € 200 € 3 100 € 3 600 € 42 000 € 5 500 € 120 300 €
		Cessions d'immobilisations	0 €
		• Produit des cessions (prévu en section d'Investissement)	
		Autres impôts et taxes	352 100 €
		• Taxe sur les pylônes électriques • Taxe sur l'électricité • Impôts fermages • Taxe additionnelle aux droits de mutation	20 000 € 142 000 € 100 € 190 000 €

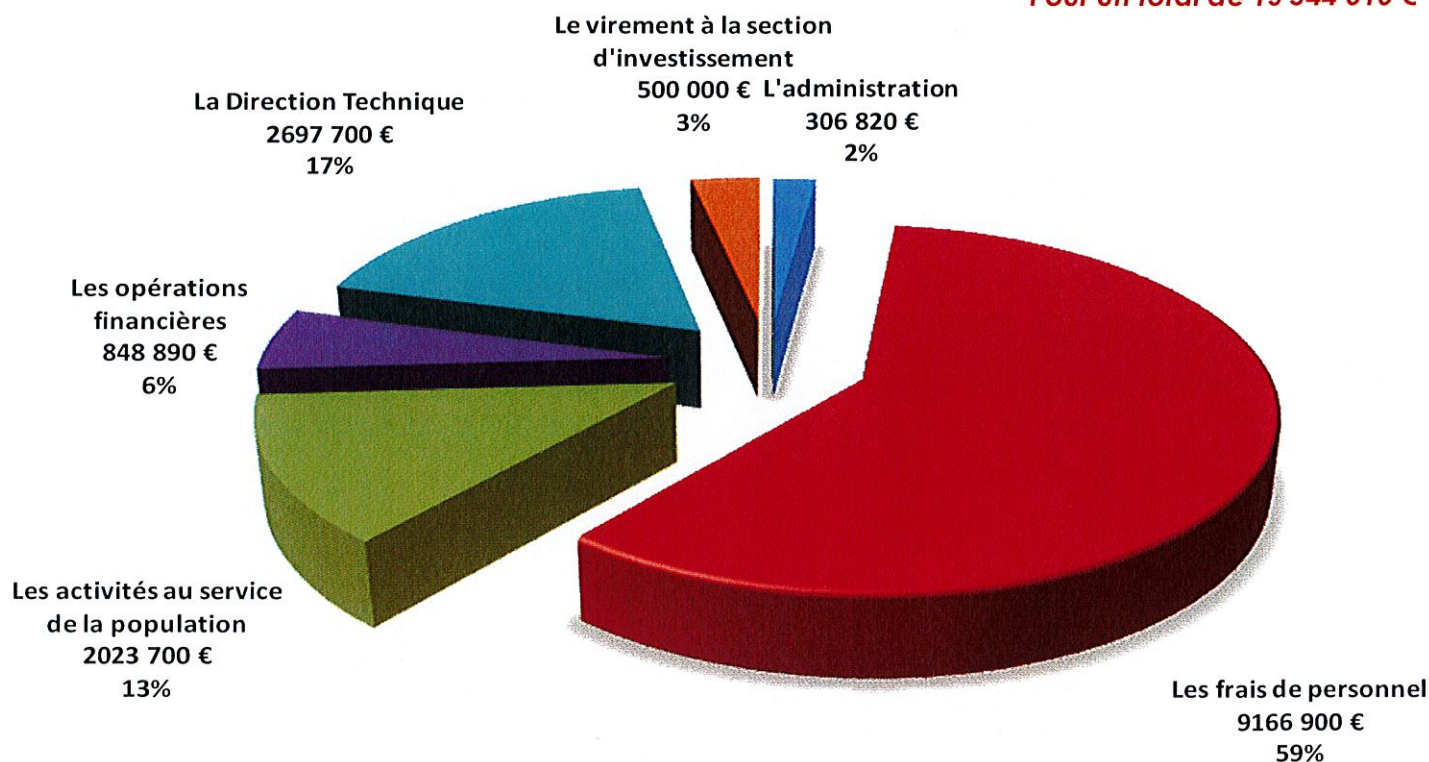
TOTAL

15 544 910 €

Accusé de réception en préfecture
6621405708-20230329-SF-2023-BPville-BF
Date de réception préfecture : 13/04/2023

Les dépenses de Fonctionnement

Pour un total de 15 544 010 €



A compter du 1^{er} Janvier 2022, afin d'en faciliter la lecture ainsi qu'une analyse plus fine, l'intégralité des dépenses de personnel non permanent (animateurs centres de loisirs, animateurs des ateliers culturels, contrats aidés, enseignants musique, accompagnement à la scolarité...), qui étaient auparavant affectées aux différents services concernés, sont désormais regroupées au sein du service Ressources Humaines.

Projet de BP 2023 - répartition des dépenses de fonctionnement

Services	BP 2022	Dépenses réalisées 2022	Proposition dépenses BP 2023
CCAS + FPA	492 000,00 €	530 664,28 €	519 000,00 €
Infrastructures Environnement et Mécanique	430 000,00 €	450 986,84 €	450 000,00 €
Contrats DT	132 500,00 €	119 345,76 €	90 000,00 €
Electricité Eclairage Public Evénementiel	42 600,00 €	35 184,75 €	41 000,00 €
Travaux et entretien des bâtiments	163 300,00 €	180 113,04 €	164 000,00 €
Propreté des bâtiments	42 500,00 €	41 410,44 €	40 000,00 €
Fluides	815 200,00 €	1 053 426,01 €	1 630 700,00 €
Sécurité maintenance réglementaire	36 500,00 €	35 731,80 €	35 000,00 €
Informatique	138 900,00 €	138 674,33 €	135 000,00 €
Téléphonie-internet	60 000,00 €	55 277,49 €	55 000,00 €
Service de prévention	58 500,00 €	40 913,46 €	57 000,00 €
Sous-total Direction Technique	1 920 000,00 €	2 151 063,92 €	2 697 700,00 €
Fêtes et Cérémonies	78 300,00 €	74 242,21 €	77 100,00 €
Accueil et service à la population	22 600,00 €	20 979,48 €	27 100,00 €
Sous-total ASP	100 900,00 €	95 221,69 €	104 200,00 €
Centre Social et d'Education Populaire	498 000,00 €	540 502,87 €	500 000,00 €
Cabinet du Maire	14 070,00 €	11 145,32 €	12 000,00 €
Actions citoyennes	70 000,00 €	60 305,45 €	70 000,00 €
Communication	66 500,00 €	37 124,08 €	47 820,00 €
Seniors	48 250,00 €	30 721,84 €	35 000,00 €
Délégations étrangères	9 000,00 €	134,25 €	3 000,00 €
Sous-total Cabinet du Maire	207 820,00 €	139 430,94 €	155 820,00 €
Sport	94 370,00 €	109 918,92 €	90 000,00 €
Crèche + RAM - La courte échelle	157 260,00 €	155 959,65 €	113 000,00 €
Direction Assurances Juridique Elections	77 000,00 €	80 344,15 €	183 000,00 €
Marchés Publics Foncier	70 150,00 €	63 003,56 €	64 000,00 €
Ressources Humaines	8 827 700,00 €	9 139 509,37 €	9 166 900,00 €
Espace Culturel La Gare	178 600,00 €	216 863,28 €	200 000,00 €
Musique	8 150,00 €	5 918,88 €	6 500,00 €
Sous-total service municipal de la Culture	186 750,00 €	222 782,16 €	206 500,00 €
Emprunts	143 300,00 €	135 975,95 €	164 700,00 €
Op. d'ordre (amortissements)	498 500,00 €	498 312,17 €	582 000,00 €
Finances	103 300,00 €	77 424,93 €	102 190,00 €
Sous-total service financier	745 100,00 €	711 713,05 €	848 890,00 €
Education	175 450,00 €	149 198,28 €	160 000,00 €
Restauration municipale - La Cantine	207 150,00 €	216 797,86 €	223 000,00 €
TOTAL hors virement à la section d'invt et cessions d'immo	13 759 650,00 €	14 306 110,70 €	15 044 010,00 €
Virement à la section d'investissement	600 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €
Cessions d'immobilisations		218 191,34 €	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	14 359 650,00 €	14 524 302,04 €	15 544 010,00 €

Accusé de réception en préfecture
062216205708-20230329-SF-2023-BPVille-BF
Date de réception en préfecture : 13/04/2023

Les dépenses de fonctionnement par service

Service d'aide sociale

- Distribution des bons alimentaires et fonctionnement de l'épicerie de la solidarité
- Participation cantines scolaires, centres de loisirs et centres de vacances
- Noël (bons exceptionnels, arbre de Noël, aides aux personnes âgées et enfants handicapés)
- Aides exceptionnelles
- Frais de personnel et fonctionnement du service

Direction Technique

Les crédits proposés sont destinés essentiellement :

- **Pour le service infrastructures environnement et mécanique** : à des achats de traitements écologiques, de végétaux et de petit matériel pour les espaces verts, à l'entretien du matériel existant et du parc de véhicules de la Ville, aux petites dépenses d'entretien de la voirie et des réseaux, la peinture routière.
- **Pour le service électricité éclairage public événementiel** : à des acquisitions de matériel électrique, petit matériel, remplacement de leds, interventions ponctuelles liées aux manifestations...
- **Pour le service contrats DT** : à l'ensemble des contrats d'entretien, réparations et prestations de service de la direction technique
- **Pour le service travaux et entretien des bâtiments** : à l'entretien, à des interventions et aménagements dans les différents bâtiments de la ville, à des acquisitions de petit matériel.
- **Pour le service propreté des bâtiments** : à l'acquisition de produits d'entretien pour l'ensemble des bâtiments communaux.
- **Pour le service fluides** : aux dépenses d'eau, d'électricité (et éclairage public) et de chauffage des bâtiments communaux, ainsi qu'au carburant pour les véhicules.
- **Pour le service sécurité maintenance réglementaire** : à toutes les interventions, vérifications, mises aux normes et acquisitions de petit matériel dans le domaine hygiène et sécurité.
- **Pour le service prévention** : à l'acquisition des vêtements de travail et équipements de protection.
- **Pour l'informatique** : acquisition de consommables informatiques, licences des prestataires et maintenance du parc informatique.

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230329-SF-2023-BPville-BF
Date de réception préfecture : 13/04/2023

- **Pour les télécommunications :** à l'ensemble des frais de télécommunications et du service internet des services communaux et des écoles, ainsi que l'entretien du matériel de téléphonie.

Service Communication

Ces crédits concernent l'acquisition du papier et des enveloppes pour l'ensemble des services communaux ainsi que l'impression de différents imprimés et publications de la ville (Méricourt Notre Ville, Méricourt Actualités et Méricourt Activités).

Service Fêtes et cérémonies

Ces crédits concernent la gestion :

- des fêtes, cérémonies et inaugurations officielles
- du recensement de la population
- de la location des salles communales (planning, conventions et encaissements)
- de l'organisation des différentes manifestations

Service Accueil et Service à la Population

Le service assure la gestion :

- de l'état civil, du recensement militaire, des résidents étrangers et autres documents administratifs.
- des concessions du cimetière communal.
- des crédits affranchissements.

Il assure également le suivi des arrêtés de travaux et de circulation, en liaison avec la Direction Technique.

Centre Social et d'Education Populaire

Les crédits inscrits sont destinés aux activités suivantes :

- **Accueil de loisirs sans hébergement et accueil péri-loisirs :** organisation des différentes activités, repas servis, frais de transport...
Une grande partie de ces dépenses est couverte par des recettes provenant des familles et de la CAF.
- **Activités pour les Jeunes :** gestion des différentes activités et sorties, frais de transport ...
- **Centres de vacances :** organisation des centres de vacances été et hiver.
Une partie de ces dépenses est couverte par la participation des familles et de la CAF.

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230329-SF-2023-BPville-BF
Date de réception préfecture : 13/04/2023

- **Accueil périscolaire** : pour l'accueil des enfants avant et après le temps scolaire.
- **Activités sociales** du service et activités axées sur la parentalité, fonctionnement du centre social et d'éducation populaire.

Cabinet du Maire

- Fonctionnement des activités traditionnelles : abonnements et documentation, organisation des bureaux et conseils municipaux...

Service Citoyenneté

Les crédits sollicités se répartissent comme suit :

- **Actions citoyennes** : fonctionnement du service, organisation des assises locales et des activités dans le cadre des initiatives citoyennes, des initiatives solidaires ainsi que les subventions versées aux différentes associations.
- **Délégations étrangères** : organisation des différents échanges.

Séniors

Pour l'organisation du banquet des aînés, de la semaine bleue, des sorties ou voyages des séniors, ainsi que les subventions destinées au fonctionnement des clubs du 3^{ème} âge.

Une grande partie de ces dépenses est couverte par la participation des usagers.

Service des Sports

Ces crédits concernent l'entretien de tous les équipements sportifs, l'organisation de différentes manifestations, telles que la course du terribl'bossu, les foulées de l'avenir, le parcours du cœur... ainsi que l'organisation des stages multisports ou autres projets dans le cadre des activités « Politique Ville ».

Direction Assurances Juridique Elections

- **Assurances** : les crédits inscrits sont destinés à couvrir toutes les primes d'assurance payées par la ville (dommage aux biens, responsabilité civile, flotte automobile) ainsi que toutes les réparations suite à des sinistres (bris de glace...)
- **Organisation des élections**
- **Juridique** : à des frais éventuels d'avocats, du permis de louer...

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230329-SF-2023-BPville-BF
Date de réception préfecture : 13/04/2023

Marchés Publics Foncier

Ces crédits concernent essentiellement les contributions aux organismes de regroupement (tels que le SIAMB par exemple), les honoraires payés à différents organismes ainsi que tous les frais d'insertion liés à la passation de marchés publics.

Direction des Ressources Humaines

Ces crédits comprennent la rémunération et la formation de l'ensemble du personnel, permanent ou pas, et de remplacement, ainsi que l'indemnisation des élus.

Ils prévoient le Glissement Vieillesse Technicité de l'ensemble du personnel (avancements d'échelon ou de grade), les augmentations de point d'indice éventuelles, les réformes et revalorisations de salaire touchant certaines catégories du personnel, ainsi que les recrutements éventuels et les remplacements.

Espace Culturel

- **Musique** : les crédits inscrits sont destinés au fonctionnement de l'école de musique.
- **Espace Culturel** : honoraires payés aux différentes compagnies pour l'organisation des spectacles, sonorisations, frais liés au fonctionnement de la médiathèque, à l'organisation d'expositions ainsi que les frais d'abonnements à diverses revues, l'acquisition du fonds de livres, la rémunération d'éventuels intervenants et l'organisation des activités subventionnées par la politique de la ville.

Service Financier

- **Emprunts** : intérêts à payer pour l'ensemble des emprunts en cours, ainsi que pour le fonctionnement de la ligne de trésorerie.
- **Opérations d'ordre** : dotations aux amortissements. Ces dépenses sont couvertes par des recettes du même montant en section d'investissement.
- **Finances** : paiement des taxes foncières pour les bâtiments appartenant à la commune, participation de la ville aux chèques déjeuners, provisions, annulations de titres et admissions en non-valeurs pour l'ensemble des services, frais d'actes et de contentieux.

Service Education

Les crédits inscrits correspondent essentiellement aux fournitures scolaires, aux produits laitiers distribués dans les écoles maternelles, à l'acquisition de matériel dans le cadre des contingents scolaires, à l'organisation des séances piscines pour les différentes écoles, à l'organisation de spectacles dans le cadre des festivités de Noël ainsi qu'au fonctionnement de l'accompagnement à la scolarité, action subventionnée par la « Politique Ville ».

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230329-SF-2023-BPville-BF
Date de réception préfecture : 13/04/2023

Crèche + RAM - La courte échelle

Participation d'équilibre versée à l'EPDEF pour le fonctionnement de la structure.

Restauration Municipale

Crédits destinés au fonctionnement de La cantine (achats de denrées, prestations...).

Virement à la section d'investissement

Affecté à la section d'investissement, il doit avec les autres ressources propres (d'origine interne et externe), couvrir la totalité du capital des emprunts remboursés dans l'année.

Les dépenses d'investissement

Outre les travaux récurrents, le projet de budget de la section d'investissement dépenses est pour la majeure partie la transcription budgétaire de décisions prises au cours des précédentes réunions du Conseil Municipal et des projets prévus dans le programme établi pour le mandat.

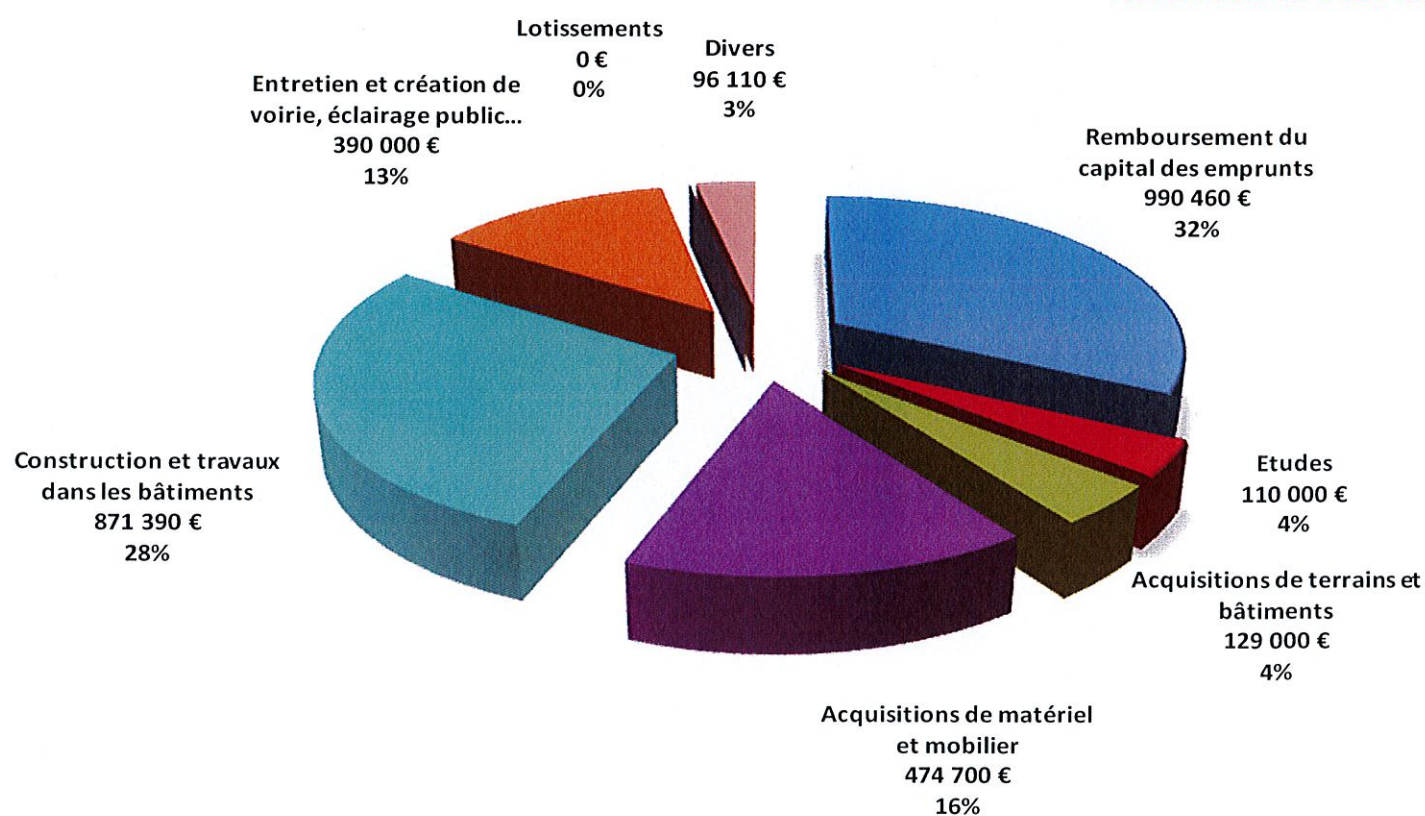
Il s'articule de la manière suivante

- ① Le détail des propositions de dépenses d'investissement pour le BP 2023, réparties par nature de dépenses
- ② Le montant des reports de l'exercice 2022 qui seront repris au BS 2023 *
- ③ La représentation graphique des dépenses classées par grandes catégories

* Il s'agit des crédits votés en 2022 pour des travaux engagés et non terminés à la clôture de l'exercice. Les crédits inscrits pour des travaux non commencés ou des acquisitions de matériel ou de terrains non réalisées au 31 décembre sont systématiquement annulés. Ils sont à ouvrir à nouveau au budget suivant si nécessaire.

Les dépenses d'Investissement

Pour un total de 3 061 660 €



Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230329-SF-2023-BPville-BF
Date de réception préfecture : 13/04/2023

PROJET DE BP 2023 - LES DEPENSES D' INVESTISSEMENT

PROGRAMMES	Reports de l'exercice 2022 qui seront repris au BS 2023	Propositions dépenses BP 2023
------------	---	-------------------------------

ETUDES	138 365 €	110 000 €
---------------	------------------	------------------

■ Maîtrise Oeuvre espace la Cantine / centre social	33 624 €	
■ AMO requalification bâtiment Jaurès	2 033 €	25 000 €
■ MOE école Cosette		35 000 €
■ Etude accès halte SNCF	25 080 €	
■ AMO Espace Petite Enfance	46 620 €	
■ Etudes ERBM	25 200 €	
■ Diagnostic structurel école Pasteur		20 000 €
■ Divers	5 808 €	30 000 €

ACQUISITIONS DE TERRAINS	282 000 €	129 000 €
---------------------------------	------------------	------------------

■ Réserve foncière autour école Kergomard	67 000 €	
■ Diverses réserves foncières pour projets en cours		14 000 €
■ Parcelle rue JJ Rousseau		70 000 €
■ Réserve foncière chemin d'Arleux		45 000 €
■ Parcelle B4 éco-quartier	215 000 €	

ACQUISITIONS D'IMMEUBLES	86 000 €	0 €
---------------------------------	-----------------	------------

■ Acquisition bâtiment café "chez Annie"	86 000 €	
--	----------	--

ACQUISITIONS DE MATERIEL	259 171 €	474 700 €
---------------------------------	------------------	------------------

■ Pour la voirie	750 €	29 500 €
■ Pour les espaces verts	52 270 €	20 000 €
■ Pour le patrimoine	7 504 €	20 000 €
■ Pour l'évènementiel	18 339 €	15 500 €
■ Pour l'éclairage public	6 284 €	
■ Véhicules et matériel roulant - renouvellement et équipement du parc	62 024 €	3 000 €
■ Acquisition de mobilier (services, écoles, salles, ...)	13 120 €	62 500 €
■ Pour le cimetière (cases colombarium, cavurnes, ossuaire, signalisation...)		15 000 €

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230329-SF-2023-BPville-BF
Date de réception préfecture : 13/04/2023

PROGRAMMES	Reports de l'exercice 2022 qui seront repris au BS 2023	Propositions dépenses BP 2023
-------------------	--	--------------------------------------

■ Pour le service TIC (matériel informatique services, écoles, photocopieurs...)	17 839 €	72 500 €
■ Pour le maraîchage	3 439 €	
■ Mobilier urbain , fonds de participation des habitants	20 475 €	70 000 €
■ Pour l'espace culturel - constitution du fonds de livres + mobilier + matériel divers	13 291 €	15 000 €
■ Aménagement parcs de proximité	15 843 €	
■ Signalisation verticale	1 549 €	10 000 €
■ Mobilier et équipement pour la cantine + centre social	3 407 €	59 000 €
■ Divers	23 037 €	82 700 €

TRAVAUX DANS LES BATIMENTS	318 100 €	871 390 €
-----------------------------------	------------------	------------------

■ Hôtel de Ville	17 245 €	30 000 €
■ Espace Culturel	5 364 €	4 000 €
■ Salles communales	10 153 €	10 000 €
■ Ecoles	155 189 €	584 260 €
■ Services Techniques	2 372 €	
■ Eglise		
■ Complexe sportif Ladoumègue	10 190 €	
■ Locaux associatifs	4 065 €	
■ La Cantine / centre social	20 770 €	54 000 €
■ Travaux de grosse réhabilitation de couverture	3 049 €	10 000 €
■ Divers	9 550 €	20 000 €
■ Rénovations chauffage différents bâtiments	46 348 €	
■ Travaux de démolition		104 130 €
■ Centre M.P. Fouchet	21 613 €	25 000 €
■ Parc Léandre Létouart	12 192 €	25 000 €
■ Mise en conformité sécurité + accessibilité - divers bâtiments communaux		5 000 €

TRAVAUX DE VOIRIE - RESEAUX	225 573 €	390 000 €
------------------------------------	------------------	------------------

■ Eclairage public		
■ Grosses réparations voirie + trottoirs	22 952 €	300 000 €
■ Travaux DECI		

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230329-SF-2023-BPville-BF
Date de réception préfecture : 13/04/2023

PROGRAMMES	Reports de l'exercice 2022 qui seront repris au BS 2023	Propositions dépenses BP 2023
------------	---	-------------------------------

Elagage, bucheronnage		15 000 €
Aménagements paysagers	9 789 €	10 000 €
Cité des cheminots	59 628 €	
Cimetière	50 000 €	50 000 €
Maraîchage		
Travaux espace Marquenterre	83 204 €	15 000 €

TRAVAUX DANS LES LOTISSEMENTS	120 000 €	0 €
--------------------------------------	------------------	------------

Ecoquartier	120 000 €	
-------------	-----------	--

CHARGES FINANCIERES	0 €	1 086 570 €
----------------------------	------------	--------------------

Remboursement du capital des emprunts		990 460 €
Opérations d'ordre pour réintégration frais d'études		96 110 €
Dépenses imprévues		
Divers		

TOTAL	1 429 209 €	3 061 660 €
--------------	--------------------	--------------------

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230329-SF-2023-BPville-BF
Date de réception préfecture : 13/04/2023

Les recettes d'investissement

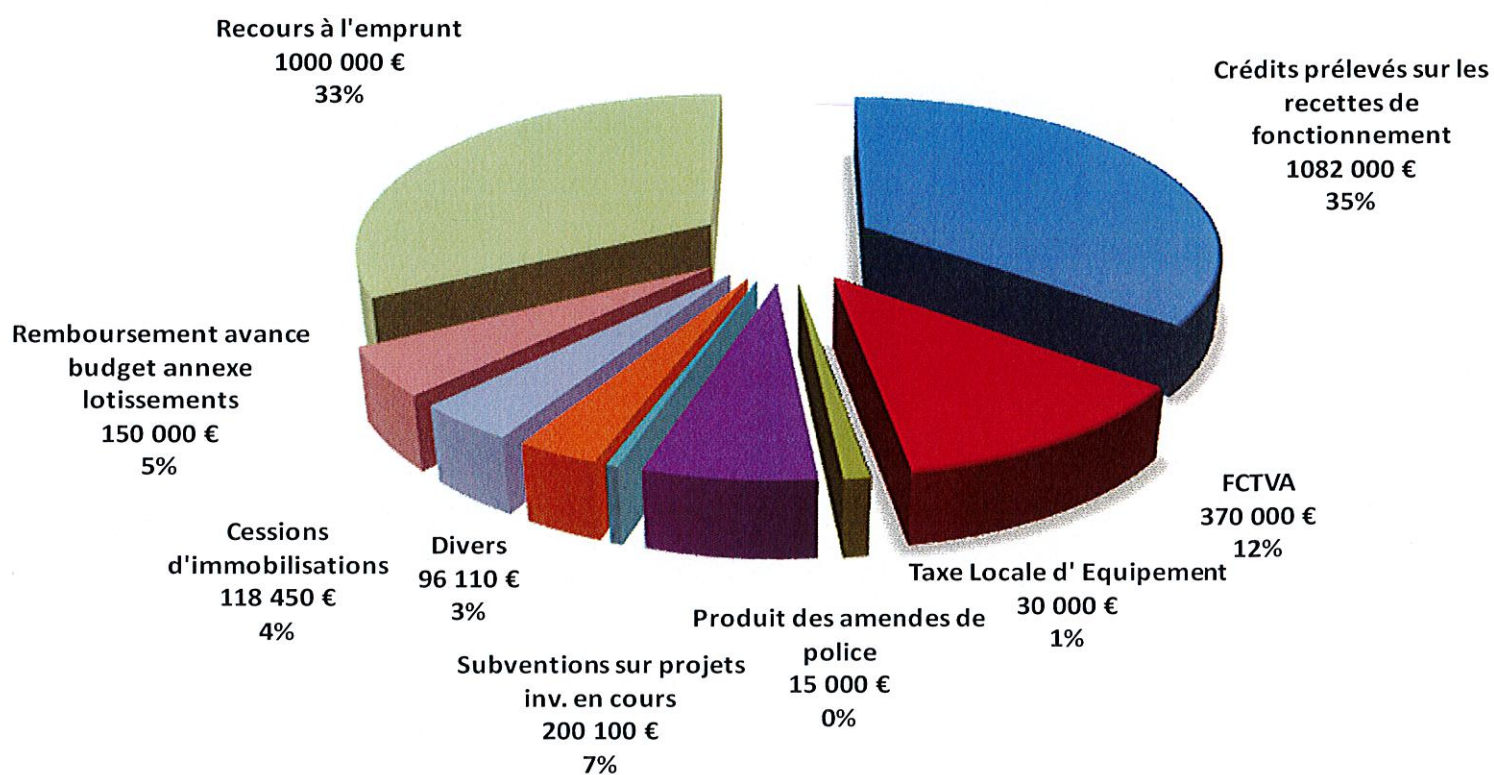
Par quelles recettes les projets d'investissement sont-ils financés ?

Sont repris ci-après :

- ① Le détail des recettes prévues en section d'investissement
- ② Le détail des reports de l'exercice 2022 qui seront repris au BS 2023

Les recettes d'Investissement

Pour un total de 3 061 660 €



Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230329-SF-2023-BPville-BF
Date de réception préfecture : 13/04/2023

PROJET DE BP 2023 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Reports de l'exercice 2022 qui seront repris au BS 2023	Prévisions recettes BP 2023
Réhabilitation centre M.P. Fouchet	120 800 €	0 €
• DETR 2020	120 800 €	
Cité des Cheminots	32 485 €	0 €
• Conseil Départemental 62 - FIEET	32 485 €	
Menuiseries écoles	7 333 €	105 500 €
• DETR école Cosette		105 500 €
• Conseil Départemental 62 pour école Neveu	7 333 €	
Espace Marquenterre	153 451 €	0 €
• Fonds conjoint Etat - Région pour ERBM - FNADT	153 451 €	
Cessions d'immobilisations	0 €	118 450 €
• Vente bâtiment rue Elsa Triolet		110 000 €
• Vente parcelle AE 397		
• Divers		8 450 €
Divers	41 741 €	190 710 €
• Région pour Halte SNCF	22 000 €	
• Opérations d'ordre pour intégration frais d'études		96 110 €
• Subvention Région pour micro-folie		20 000 €
• Divers	7 586 €	15 800 €
• Conseil Départemental QPV		14 800 €
• ANS pour aménagements parc du Marquenterre		44 000 €
• Région pour plan arbres	12 155 €	
Autres recettes non affectées	0 €	565 000 €
• Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)		370 000 €
• Taxe Locale d'Equipement (TLE)		30 000 €
• Remboursement avance du budget annexe lotissements		150 000 €
• Produit des amendes de police		15 000 €
Prélèvements sur les recettes de la section de fonctionnement	0 €	1 082 000 €
• Virement depuis la section de fonctionnement		500 000 €
• Dotation aux amortissements		582 000 €
Recours à l'emprunt	0 €	1 000 000 €
• Pour le financement des investissements 2023		1 000 000 €
TOTAL	355 810 €	3 061 660 €

L'équilibre financier

Annuité 2023 à rembourser

• Intérêts en Fonctionnement	156 700 €
• Capital en Investissement	990 460 €

Les intérêts constituent une dépense de la section de Fonctionnement.

Le capital est remboursé en section d'Investissement et doit être couvert par le virement de la section de Fonctionnement, les dotations aux amortissements, le fonds de compensation de la TVA, la Taxe d'aménagement et les cessions d'immobilisations.

L'équilibre financier est respecté dans la mesure où les dépenses financières (essentiellement le remboursement de la dette en capital) sont couvertes par **les ressources propres, qu'elles soient d'origine interne ou externe.**

Equilibre des opérations financières :

Dépenses à couvrir par des ressources propres :

Remboursement en capital des annuités d'emprunt	990 460 €
Total dépenses	990 460 €

Ressources propres :

Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	500 000 €
Amortissements	582 000 €
FCTVA	370 000 €
Cessions d'immobilisations	118 450 €
Taxe d'aménagement	30 000 €
Total recettes	1 600 450 €

Le solde net des opérations financières est donc de **609 990 €.**

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230329-SF-2023-BPville-BF
Date de réception préfecture : 13/04/2023

Subventions proposées dans le cadre du BP 2023

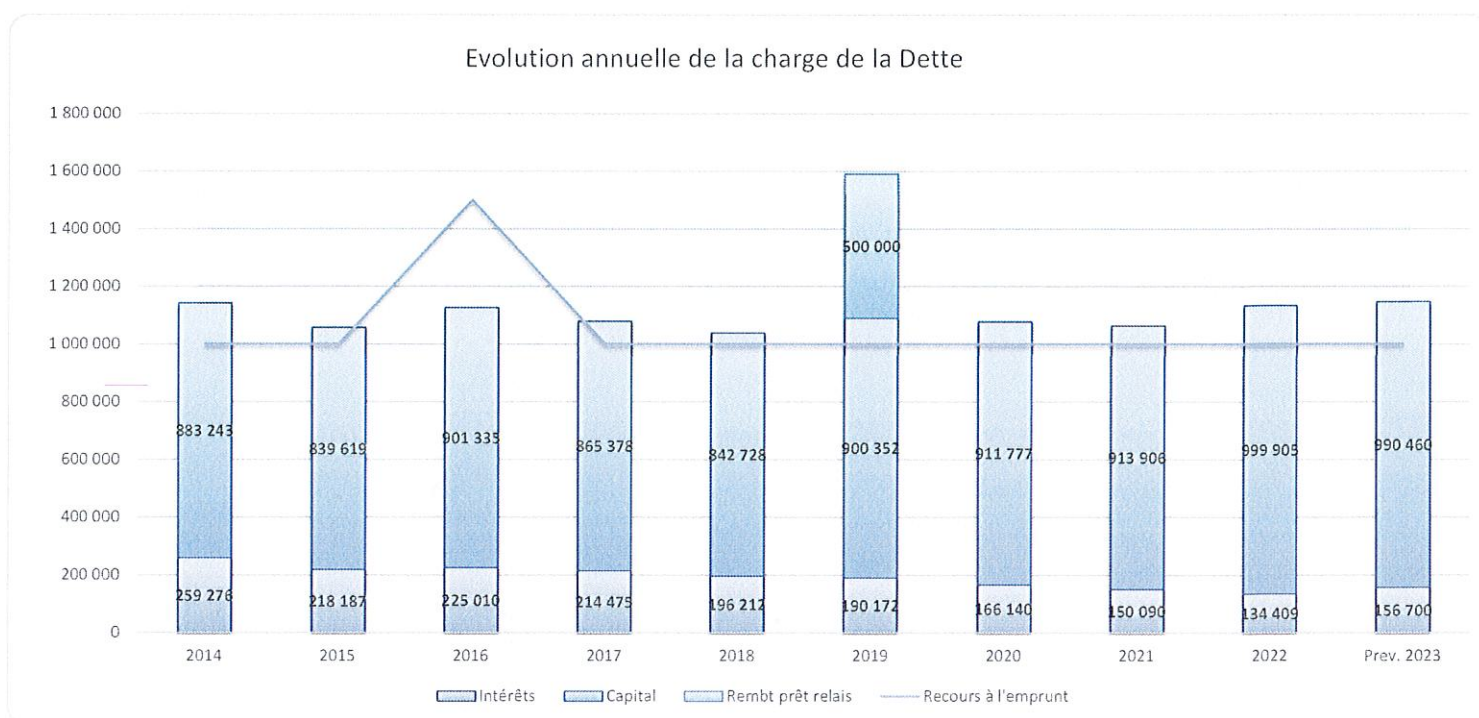
ORGANISMES	Montant de la subvention
Personnes de droit privé :	49 590 €
Associations :	49 590 €
football club de Méricourt	4 000 €
l'association Méricourt judo.....	1 600 €
le karaté club de Méricourt.....	1 450 €
l'association mérifoot	200 €
le basket club de Méricourt.....	3 500 €
le tennis de table de Méricourt.....	1 350 €
le club de tir de méricourt	950 €
les archers de méricourt	950 €
la société de chasse St-Hubert	250 €
l'association colombophile l'hirondelle	550 €
l'association speed bad club	600 €
l'association ultra VTT.....	700 €
le ju jitsu traditionnel	400 €
l'association la méricourtoise musculation	400 €
l'association futsal	1 500 €
l'association yoseïkan budo Méricourt	700 €
l'association Méricourt à pied	300 €
l'association hockey club de Méricourt	300 €
Couture à tout âge	690 €
l'association sportive du collège Henri Wallon	540 €
l'association les plastiqueurs	150 €
l'association la belle époque	700 €
l'association les cœurs joyeux	600 €
l'association entr'aide et dévouement (les restos du cœur)	280 €
l'association de soutien contre la mucoviscidose	230 €
le secours catholique section de Méricourt	350 €
le secours populaire section de Méricourt	850 €
la croix rouge française section de Méricourt	350 €
l'association bien vivre dans sa cité	350 €
l'association du quartier Raoul Briquet	150 €
l'association ENJEU	550 €
l'association kapela wiosna	460 €

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230329-SF-2023-BPville-BF
Date de réception préfecture : 13/04/2023

ORGANISMES	Montant de la subvention
les amis de l'accordéon	250 €
l'harmonie municipale	3 200 €
Dérivée	150 €
la FNACA section de Méricourt	430 €
FNATH.....	350 €
l'association les petites mains	230 €
l'association les amis de Méricourt	200 €
l'amicale du personnel municipal	7 000 €
l'association AMICI	260 €
le club des débrouillards	260 €
l'association ATLAS des mineurs franco maghrébins	260 €
l'association des gardes d'honneur de Notre-Dame de Lorette	150 €
l'association vie partagée 62	500 €
l'association les tamalous	150 €
Le country club	150 €
l'association les amis de la cité du Maroc	350 €
APE "Les enfants d'Assodela"	100 €
Cyber Enfant	100 €
l'association des mineurs marocains du Nord Pas-de-Calais	50 €
Amicale des cheminots de la gare de Lens et de la cité des cheminots	150 €
Les boules cheminotes	150 €
les jardins du bois vilain	150 €
APE les petits princes de Curie.....	100 €
association vers l'avenir	150 €
halte répit de la Gohelle	150 €
les couturières du cœur	150 €
l'association Méri-cats	350 €
fight academy	500 €
les oubliés	150 €
ADCM.....	7 500 €
Personnes de droit public :	450 000 €
Autres :	450 000 €
Le Centre Communal d'Action Sociale	450 000 €
TOTAL	499 590 €

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230329-SF-2023-BPville-BF
Date de réception préfecture : 13/04/2023

Projet de BP 2023 - ETAT DE LA DETTE



Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230329-SF-2023-BPville-BF
Date de réception préfecture : 13/04/2023

TABLEAU DE BORD AU 01/01/2023

Mairie de Méricourt



Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230329-SF-2023-BPville-BF
062-216205708-20230329-SF-2023-BPville-BF

Ce document est préparé par l'équipe Consultants de Seldon Finance. Il contient des informations, analyses et prévisions propres à SELDON Finance, établies à l'intention exclusive de ses destinataires : à ce titre toute divulgation, utilisation, diffusion ou reproduction (totale ou partielle) du document ou des informations qu'elle contient doit être préalablement autorisée par SELDON Finance. Les informations contenues, puisées aux meilleures sources, et les opinions exprimées qui en découlent, ne sauraient engager la responsabilité de leurs auteurs ou de Seldon Finance. Elles sont transmises à titre d'assistance et ne sauraient en aucune manière engager la responsabilité de Seldon Finance.

Bilan Annuel

Caractéristiques de la dette au 01/01/2023

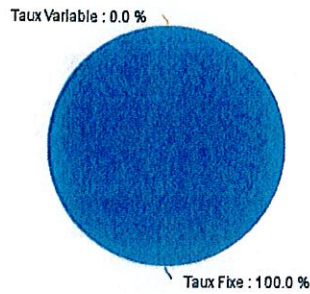
Encours 8 095 285,19
Taux actuariel * 1,85%

Nombre d'emprunts * 17
Taux moyen de l'exercice 1,80%

* tirages futurs compris

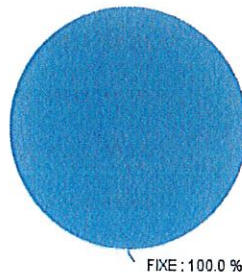
Index

Types de Taux



	Fixes	Variables	Total
Encours	8 095 285,19	0,00	8 095 285,19
%	100,00%	0,00%	100%
Durée de vie moyenne	5 ans, 1 mois		5 ans, 1 mois
Duration	4 ans, 11 mois		4 ans, 11 mois
Nombre d'emprunts	17	0	17
Taux actuariel	1,85%	0,00%	1,85%
Taux actuariel après couverture	1,85%	0,00%	1,85%

Index de taux

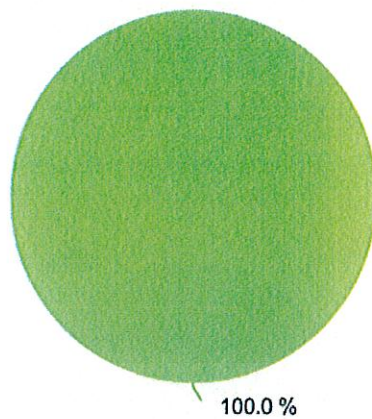


Index	Nb	Encours au 01/01/2023	%	Encours au 31/12/2022	%
FIXE	17	8 095 285,19	100,00%	1 107 131,41	100,00%
TOTAL	17	8 095 285,19		1 107 131,41	

Accusé de réception en préfecture
062-214205118-20230413-FF1023-BF
Date de réception préfecture : 13/04/2023

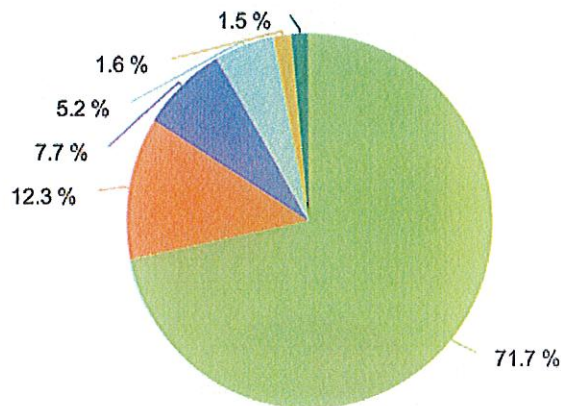
Affectation

Budgets



Budget	%	Montant
MAIRIE DE MERICOURT - BUDGET PRINCIPAL	100,00	8 095 285,19
TOTAL		8 095 285,19

Prêteurs



Prêteur	Notation MOODYS	%	Montant
CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL (CIRIL)	-	71,66	5 801 043,40
LA BANQUE POSTALE (CIRIL)	-	12,32	997 222,22
CREDIT FONCIER (CIRIL)	-	7,68	621 844,40
CAISSE D'EPARGNE HAUTS DE FRANCE (CIRIL)	-	5,21	421 833,30
CREDIT AGRICOLE (CIRIL)	-	1,65	133 342,00
CDC BANQUE DES TERRITOIRES (CIRIL)	-	1,48	119 999,87
TOTAL			8 095 285,19

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230329-SF-2023-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 13/04/2023

PRESENTATION GENERALE PROJET DE BP 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	4 358 980 €
012	Charges de personnel	8 907 500 €
014	Atténuations de produits	14 000 €
65	Autres charges de gestion courante	935 730 €
66	Charges financières	162 700 €
67	Charges exceptionnelles	83 100 €
68	Dotations aux provisions	
023	Virement à la section d'investissement	500 000 €
042	Opérations de transfert entre sections	582 000 €

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 15 544 010 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
013	Atténuation de charges	89 500 €
70	Produits des services et du domaine	450 870 €
73	Impôts et taxes	6 710 850 €
74	Dotations et participations	7 949 290 €
75	Autres produits	175 400 €
77	Produits exceptionnels	168 100 €
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 15 544 010 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
20	Immobilisations incorporelles	119 500 €
21	Immobilisations corporelles	599 200 €
23	Immobilisations en cours	1 256 390 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Emprunts + refinancement de dette	990 460 €
27	Autres immobilisations financières	
040	Opérations de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	96 110 €

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 3 061 660 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
13	Subventions d'investissement	215 100 €
16	Emprunts + refinancement de dette	1 150 000 €
23	Immobilisations en cours	
10	Dotations, fonds divers et réserves	400 000 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	118 450 €
021	Virement de la section de fonctionnement	500 000 €
040	Opérations de transfert entre sections	582 000 €
041	Opérations patrimoniales	96 110 €

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT 3 061 660 €

